

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 13/070/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 34/06 (MDE 13/011/2006 du 10 février 2006) et suivante (MDE 13/022/2006 du 28 février 2006)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## DÉTENTION AU SECRET PRÉSUMÉE / CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS

IRAN

**Elham Afroutan (f), 21 ans, journaliste et membre de l'Association des écrivains iraniens**

**ainsi que six autres journalistes (chiffre non confirmé)**

**Nouvelle personne menacée : Mohsen Dorostkar (h), journaliste**

Londres, le 23 juin 2006

Selon les informations recueillies par Amnesty International, les journalistes Elham Afroutan et Mohsen Dorostkar, tous deux arrêtés en janvier après la parution d'un article satirique, ont été libérés sous caution.

Elham Afroutan, qui travaille pour l'hebdomadaire provincial *Tammadone Hormozgan* (Civilisation de Hormozgan), aurait été libérée de la prison d'Evin le 11 juin, après avoir réglé une caution de 300 millions de rials (soit environ 26 000 euros). Il semblerait qu'elle ait toujours à répondre, devant la 26<sup>e</sup> chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran, d'une accusation d'insultes dirigées contre le Guide spirituel, les représentants et les institutions de la République islamique d'Iran, ainsi que de « *propagande contre le régime* ».

Mohsen Dorostkar, rédacteur en chef du *Tammadone Hormozgan*, aurait été libéré le 8 juin, après règlement d'une caution du même montant. Il avait déjà été remis en liberté le 7 juin, puis de nouveau arrêté alors qu'il montait à bord d'une voiture pour partir, avant d'être conduit à la section 350 de la prison d'Evin. Il a été libéré le lendemain matin.

D'après certaines sources, Abdolsamad Khorramshahi, l'avocat d'Elham Afroutan, a déclaré que sa cliente et Mohsen Dorostkar contestaient les faits qui leur sont reprochés.

Selon les premières informations recueillies par Amnesty International, jusqu'à six autres journalistes avaient été arrêtés en janvier, mais l'organisation n'est pas parvenue à confirmer ce chiffre, ni à connaître l'identité de ces personnes.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en persan ou dans votre propre langue) :**

- saluez la libération sous caution d'Elham Afroutan et de Mohsen Dorostkar ;
- demandez à être informé dans le détail des chefs d'inculpation retenus contre ces deux journalistes ;
- exhortez les autorités à abandonner toutes les poursuites engagées contre eux si elles sont exclusivement liées à la parution d'un article, car si ces journalistes étaient déclarés coupables des faits qui leur sont reprochés, ils seraient considérés comme des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, droit qui est universellement reconnu ;
- rappelez aux autorités qu'en tant que partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Iran s'est engagé à respecter l'article 19 de ce texte, qui prévoit que toute personne a droit à la liberté d'expression.

**APPELS À :**

**Guide spirituel de la République islamique d'Iran :**

His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei

The Office of the Supreme Leader

Shoahada Street

Qom

République islamique d'Iran

**Fax** : +98 251 7 774 2228 (précisez : «*FAO the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei*»)

**Courriers électroniques** : [info@leader.ir](mailto:info@leader.ir) ou [istiftaa@wilayah.org](mailto:istiftaa@wilayah.org)

**Formule d'appel** : *Your Excellency*, / Excellence,

**Responsable du pouvoir judiciaire :**

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Park-e Shahr

Tehran

République islamique d'Iran

**Courriers électroniques** : veuillez adresser vos courriels *via* le formulaire figurant sur les pages persanes du site :

<http://www.iranjudiciary.org/contactus-feedback-fa.html>

La première ligne signifie « *nom* », la deuxième « *adresse électronique* » et la troisième « *objet* ». Merci d'écrire votre appel dans le dernier champ, réservé au texte.

**Formule d'appel** : *Your Excellency*, / Monsieur le ministre,

**COPIES À :**

**Président de la République :**

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection

Tehran

République islamique d'Iran

**Fax** : +98 21 6 649 5880

**Email** : [dr-ahmadinejad@president.ir](mailto:dr-ahmadinejad@president.ir) ou par l'intermédiaire de son site Internet : [www.president.ir/email](http://www.president.ir/email)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 4 AOÛT 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,*

*Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.*

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*

*Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*